

ENSEIGNANT vs ENTRAÎNEUR SPORT vs EPS

Didier Delignières

Professeur des universités, doyen de l'UFR STAPS de l'université de Montpellier (2010-2019), président de la Conférence des directeurs d'UFR STAPS (C3D-STAPS) de 2013 à 2019.

J'ai côtoyé Jean Vivès durant mon séjour à l'INSEP, dans les années 1990. Nous avons travaillé sur divers projets éditoriaux, mais je garde surtout le souvenir de rencontres improbables dans son bureau, par exemple avec Jean-Pierre Famose et Jean-Marie Brohm, autour d'un apéritif impromptu...

Jean était un fin observateur du sport, de l'EPS, et un analyste remarquable, bénéficiant d'un riche parcours (athlète, entraîneur, professeur d'EPS, formateur à l'ENSEP, responsable

des Éditions EPS) et de convictions affirmées.

Un texte qui fait (encore) réfléchir

Cet article de 1996 représente de mon point de vue la quintessence de ses contributions à la discipline. Un article court, sans graphique ni tableau, sans concepts ésotériques. Un côté « j'dis ça, j'dis rien » absolument délicieux. Il renvoie les enseignants d'EPS à leur centration sur la « gestuelle », à leurs grilles d'évaluation, à leur approche analytique

de l'enseignement. Avec un message clair: ceux qui développent réellement des compétences, ce sont les entraîneurs, car ils accompagnent leurs athlètes dans toute la complexité de leur activité, et dans le déroulé de leur parcours. Et plutôt que de dénigrer les entraîneurs, les enseignants d'EPS feraient mieux de s'en inspirer... Moi qui passe souvent pour provocateur, je dois dire que dans cette catégorie cet article frise avec l'excellence...

Proposition visionnaire? Il faut se souvenir que l'emploi du terme de compétence, dans les programmes de 1996, constitue davantage un habillage terminologique du cadre théorique des règles et principes opérationnels, que d'une appropriation effective du concept. La réflexion sur les compétences reste d'ailleurs à l'époque balbutiante. Ce n'est qu'en 1995 que Perrenoud publie un texte majeur à ce sujet¹ et que dans les années 2000 que les liens entre compétence et complexité seront clairement établis. Alors en effet cet article est singulièrement en avance sur son temps. J'adore cette citation, à laquelle j'ai fréquemment fait référence: « De façon schématique [...] on pourrait opposer l'école au club, l'école où on apprendrait à sauter, à lancer, à jouer au tennis ou au handball..., tandis que dans le club, on formerait un sauteur, un lanceur, un joueur! ». Même si je ne suis pas certain que tout le monde, ni à l'époque ni d'ailleurs plus tard, en ait vraiment saisi le sens...

Alors, en effet dans les problématiques actuelles de l'EPS, dans sa quête d'identité, cet article retrouve une actualité brûlante.

Opposer ou dialoguer?

Il convient à ce niveau peut-être de développer un peu les arguments de Jean Vivès, qu'il n'a pas eu la place d'exposer complètement dans ce court article, ou qu'il trouvait tellement évidents qu'il n'a pas jugé nécessaire de les détailler. Si les entraîneurs parviennent à doter leurs athlètes de véritables compétences, c'est d'une part parce qu'ils maîtrisent

Dans un « livre propos », Jean Vivès, l'un des fondateurs de la Revue EPS dont il a assuré la direction dès sa création, réagit aux propositions de programmes d'EPS publiés en 1995. Revue EPS, n° 291, 1996.

LIBRES PROPOS

DES NOUVEAUX PROGRAMMES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

LE PROFESSEUR D'EPS, UN ENTRAÎNEUR POLYVALENT ?

► Les premières remarques ont trait d'abord à la présentation de ces programmes qui diminuent le caractère innovant voulu, semble-t-il, par les concepteurs lorsqu'en préambule ils déclinent les finalités de l'EPS, les objectifs généraux et la nature des acquisitions. En effet, tels qu'ils sont rédigés, il semble que l'action de l'enseignant doive s'opérer en deux temps distincts : celui où il enseigne les activités et celui où il développe des compétences générales ou des connaissances.

Elles portent ensuite sur le fond, car lorsque nous analysons les compétences spécifiques, nous constatons qu'elles sont de nature très différente, sans que ces différences soient justifiées par la nature des activités. Ainsi, entre autres exemples, on lance et on saute. Il est fait référence à des compétences d'ordre biomécaniques comme « créer les forces nécessaires à une accélération continue » alors qu'en course de haies, il faut « savoir choisir... » et en activités physiques de combat, « se préparer au combat ».

N'aurait-il pas été préférable d'insister :
- d'une part, dans l'enseignement de chaque activité sur l'exploitation la plus exhaustive de toutes ses dimensions éducatives (gestuelle, culturelle, sociale) ;
- et d'autre part sur le rôle privilégié de l'enseignant par son exemple et par ses interventions pour favoriser chez les élèves l'adaptation des comportements acquis dans les activités enseignées à d'autres activités physiques... et même au-delà ?

Afin d'illustrer notre propos, nous évoquons l'enseignement de l'équitation et de la voile. L'élève n'apprend pas seulement à guider son cheval mais aussi à le seller et le brider, à la penser, à la bouclonner, etc. Il n'apprend pas uniquement à barrer, mais à plier les voiles, à reconnaître les vents, à apprécier l'état de la mer, etc. Et lorsque l'intervenant d'une de ces deux

Des programmes de 6^e devant être prochainement appliqués, et ceux de 5^e et de 4^e soumis à réflexion, nous retiendrons surtout l'officialisation en éducation physique du concept de compétences :

- compétences spécifiques, propres à différents groupements d'activités enseignées, « qui ont pour fonction de permettre leur réalisation » ;

- compétences et connaissances générales, à la fois savoir-faire et savoirs « au plan individuel, au plan des relations à autrui et en relation avec d'autres disciplines ».

Une telle innovation, après analyse des textes, est matière à remarques et suggestions.

disciplines attire l'attention des pratiquants sur tel ou tel comportement commun à l'équitation et à la voile, ne participe-t-il pas pleinement à l'acquisition de compétences générales ?
De la même manière, nous sommes convaincus que toute activité physique si elle n'est pas arbitrairement sortie de son contexte social et culturel, c'est-à-dire « maltraitée », réclame la mise en œuvre de toute la personnalité du pratiquant et participe à l'éveil de toutes ses potentialités physiques, psychologiques et relationnelles.

► Les deuxièmes remarques, dans le droit fil des précédentes, portent sur les professeurs chargés d'appliquer les programmes. Elles nous renvoient à une vieille querelle qui les a souvent séparés des entraîneurs : les enseignants revendiquaient d'être seuls des éducateurs, les entraîneurs refusaient de passer uniquement pour des techniciens. En réalité, pendant des lustres, les professeurs, s'appliquant à diversifier les activités proposées, ont, sans en avoir pleinement conscience, privilégié presque exclusivement leur dimension gestuelle, au bénéfice de leur nombre et de leur diversité. Ne suffit-il pas pour s'en convaincre de se référer à de nombreux textes officiels sur l'EPS dans lesquels l'accent est essentiellement mis sur l'apprentissage, qu'il s'agisse d'initiation

(ou de perfectionnement) au saut, au lancer, au tennis, au handball...

Alors que parallèlement, les entraîneurs ont pris en compte, dans une seule spécialité il est vrai, tous les facteurs de la performance, à savoir tous les aspects de la relation pratiquant-activité-environnement. De façon schématique, abstraction faite de conditions évidemment différentes, on pourrait opposer l'école au club. L'école où on apprendrait à sauter, à lancer, à jouer au tennis ou au handball..., tandis que dans le club, on formerait un sauteur, un lanceur, un joueur !

► N'est-ce pas le moindre mérite des nouveaux programmes, à quelques réserves près de fond et de forme, en mettant l'accent sur le développement de compétences, d'avoir rendu caduque, voire désormais, la querelle enseignant-entraîneur et montré la voie d'une nouvelle éducation physique ? Une éducation physique où l'enseignant serait un entraîneur polyvalent. Celui qui ne se limiterait pas à initier des élèves dépassant rarement le stade de débutants, mais qui formerait des pratiquants aux multiples compétences en tirant le meilleur parti de toutes les dimensions de chaque activité. Mais une telle polyvalence est-elle réaliste ? Compatible avec le cadre de l'enseignement de l'école, avec la multiplicité des activités, les conditions matérielles et les horaires ? Il n'en reste pas moins que les nouveaux programmes pourraient marquer une étape décisive, avec à plus ou moins long terme des transformations dans la manière d'enseigner et les conditions de l'enseignement, si dorénavant on s'attachait systématiquement à exploiter toutes les ressources potentielles des activités physiques enseignées, quitte à en diminuer le nombre, dans la perspective des compétences les plus étendues.

Jean Vivès.

▶ parfaitement l'activité, dans toutes ses facettes, et d'autre part parce qu'ils agissent dans la durée. L'un ne va pas sans l'autre : l'entraîneur est certes un guide technique, mais aussi un coach de vie. Dans ce sens, il est clair que les interventions ponctuelles des éducateurs sportifs dans les établissements scolaires, telles que proposées dans les dispositifs en cours de déploiement et dont on annonce la généralisation (notamment les 2 h d'activité physique et sportive au collège) pourront faire un peu « bouger » les élèves, mais certainement pas leur permettre de construire des compétences. Les intervenants extérieurs, parce que ce n'est pas leur métier et que leurs interventions resteront fugaces, ne seront dans tous les cas que des étoiles filantes qui ne laisseront guère de traces dans la formation des élèves. Ces dispositifs ne peuvent être que d'une piètre efficacité, même s'ils peuvent séduire un public non averti, ou assurer quelques manchettes dans la presse, pour peu que l'intervenant soit quelque peu connu. Les enseignants d'EPS ont l'avantage de suivre les élèves dans la durée. Je me suis souvent inquiété de leur manque de maîtrise des activités qu'ils enseignent, j'ai défendu la nécessaire réduction du nombre d'APSA enseignées, et l'allongement de la durée des séquences d'enseignement. Mais ils possèdent là un atout indéniable. Certains, lors de la « crise » du 2S2C², ont réagi en demandant une prise de distance plus claire d'avec le « sport », proposant même, pour plus de lisibilité, de supprimer le « S » de « EPS ». Ce qui signifiait se priver de la complexité des pratiques sociales de référence, donc abandonner la piste de la construction de compétences, au profit d'un « savoir bouger » généraliste, une réminiscence de la psychomotricité des années 1950...

L'EPS, discipline scolaire

Même si de nombreux discours actuels tendent à les remettre en question, je crois à la pertinence des disciplines, notamment dans l'enseignement secondaire. Les disciplines scolaires renvoient à des objets culturels (scientifiques, littéraires, artistiques, sportifs), clairement délimités. C'est dans le cadre de ces objets culturels que des compétences peuvent être construites à l'École. Je pense surtout que les

compétences sont spécifiques. En EPS, elles sont essentiellement agies. Cela ne signifie pas qu'elles soient exclusivement motrices. Comme le dit Jean Vivès, la compétence « *réclame la mise en œuvre de toute la personnalité du pratiquant et participe à l'éveil de toutes ses potentialités physiques, psychologiques et relationnelles* ». Je ne suis par contre pas persuadé que l'activité réflexive, souvent revendiquée par souci de conformisme scolaire, en fasse nécessairement partie. Lorsque je dis que les compétences sont spécifiques, cela ne signifie pas qu'une compétence, construite dans une discipline, ne pourra pas favoriser la construction d'une autre compétence, dans une autre discipline. Mais l'idée même de « compétence transversale » est un non-sens théorique. Cela permet peut-être de cocher la case ad hoc dans les documents d'évaluation, mais cela ne correspond pas à grand-chose de tangible.

Je dois dire aussi que j'ai quelques réticences vis-à-vis de l'interdisciplinarité. Les projets qui s'en revendiquent débouchent le plus souvent sur un affadissement, ou un détournement des contenus disciplinaires. Ils peuvent sans doute permettre un affichage politique satisfaisant, mais je doute fortement de leur intérêt en termes de formation des élèves.

Ceci ne veut pas dire que les enseignants de disciplines différentes doivent s'ignorer. Ils participent tous, au sein de la communauté éducative, à la formation des élèves. Leur cohésion est nécessaire pour que l'établissement soit un lieu de vie, un cénacle accueillant. Mais ceci ne nécessite pas de rogner sur les enseignements disciplinaires.

Entre cadres et contraintes, enseigner en restant lucide et critique

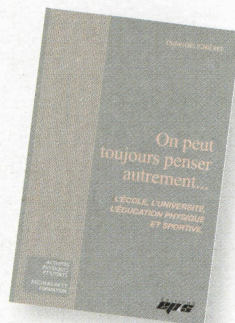
L'esprit critique, c'est le fait de ne pas accepter a priori les cadres proposés, que ce soit ceux des textes officiels ou les propositions plus professionnelles avancées par des enseignants. Une analyse critique doit mobiliser des sphères concentriques : la situation pédagogique, mais aussi l'économie globale de l'EPS, plus largement les propositions qui touchent l'établissement scolaire, plus largement encore celles qui renvoient au système scolaire, et

enfin des problématiques politiques et sociétales. On ne peut juger de la pertinence d'une proposition faite à un de ces niveaux sans questionner ses implications sur les autres.

J'ai eu l'opportunité, dans mes activités universitaires, de développer des cadres théoriques qui m'ont permis d'étayer cette analyse critique. Je ne pense pas que ces questionnements théoriques ont fait singulièrement évoluer la manière dont je concevais l'EPS. Tout ce que je pense aujourd'hui sur l'EPS, je l'ai forgé sur le terrain, avec mes collègues des lycées de l'Essonne. Disons que j'ai mis de l'ordre dans une approche intuitive, mais que je pense n'avoir jamais reniée : une EPS culturaliste, organisée autour de cycles prolongés, finalisés par des événements marquants. Je pense que si j'étais resté sur le terrain, j'aurais poursuivi dans cette voie.

Quant aux textes officiels, je pense en fait que l'EPS « réelle » se construit surtout localement, au sein des établissements. Je me souviens comment nous avions « traité », en 1983, les nouvelles modalités d'évaluation du baccalauréat. Bien sûr, nous rendions des évaluations conformes aux attentes... mais en faisant en sorte qu'elles empiètent le moins possible sur l'EPS, persuadés que nous étions que l'essence de notre discipline était ailleurs.

Enfin, je ne me souviens pas qu'un inspecteur n'ait jamais sanctionné un projet efficace et mobilisateur, au prétexte qu'il ne suivait pas à la lettre les textes officiels. Mais je n'ai peut-être connu que des bons inspecteurs...



>> Dernier ouvrage paru
**On peut toujours penser autrement...
l'École, l'université, l'Éducation Physique
et Sportive, Éditions EP&S, 2021.**

1. PERRENOUD P., « Des savoirs aux compétences, les incidences sur le métier d'enseignant et sur le métier d'élève », *Pédagogie collégiale*, Vol. 9, n° 2, 1995.

2. Le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme a été initié par le ministre de l'Éducation nationale au sortir du confinement décidé lors de la crise sanitaire du Covid-19.